



Rencontre acteurs publics, chercheurs et associations citoyennes.

REPUBLIQUE DECENTRALISEE ET DIFFERENCIATION TERRITORIALE

> PARIS, le 27 juin 2018 de 10h00 à 16h30

Le paysage territorial et institutionnel français est en constant mouvement, voire bouleversement ces dernières années.

Le socle constitutionnel d'une République indivisible - et décentralisée depuis la révision constitutionnelle de 2003 - peut faire croire à une uniformité du droit sur le territoire métropolitain et ultramarin.

L'actualité du projet de révision constitutionnelle avec la modification de l'article 72 nous interpelle sur les expérimentations et différenciations déjà à l'œuvre et celles qui seraient plus largement tolérées demain.

Nous nous proposons lors de cette journée de faire d'abord le point sur les concepts de différenciation et leur place dans l'organisation administrative française : le droit à la différenciation, entre totems et tabous.

Puis lors de deux ateliers, les relations départements/métropoles, les expérimentations institutionnelles, ou encore les services publics différenciés selon les territoires donneront matière à nos échanges lors de cette journée.

Des élus, des experts, des dirigeants territoriaux concernés par ces questions dialogueront entre eux et avec les participants.

Cette journée est organisée au CNFPT :

72/78 rue de Reuilly

75012 PARIS Cedex

Téléphone : 01 55 27 44 00

site internet: <http://www.cnfpt.fr>

PROGRAMME

9h30-10h00 : Accueil des participants, 72 rue de Reuilly, amphi Chambre des Métiers,

10h00-10h10 : Présentation de la journée - Ouverture des travaux,

10h10-12h15 : Conférence introductive, les tabous de la différenciation.

Conférence en forme de dialogue inaugural entre deux juristes sous deux approches différentes sur l'équilibre entre République décentralisée et différenciée, et République indivisible.

- **Vincent de BRIANT**, Maître de conférences en droit public, ancien directeur de l'IPAG de Créteil et magistrat à la Chambre régionale des comptes Île-de-France.
- **Emmanuel DURU**, directeur de mission droit public (FIDAL), ancien directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat chargé des CT.

Débat animé par **Magalie WEISTROFFER** et **Jean-Paul VOGEL**, du CNFPT

réaction du témoin de la journée, Serge PUGEAULT, professeur agrégé de droit public, directeur du Centre de recherche Droit et Territoires, ancien élu de la ville et Métropole de Reims.

12h15- 13h45 : Déjeuner libre

13h45-16h30 : deux tables rondes au Labo CNFPT, Cap Levant, 76/78, rue de Reuilly.
Principe d'un débat entre des intervenants qui dialoguent entre eux sous forme de cercle ouvert, dans lequel peuvent entrer les participants pour interpellier les débatteurs.

13h45 : première table ronde

- ***Le dialogue compétitif métropole / département***

L'avenir des départements est-il lié à la métropolisation de la France ? La révision constitutionnelle va-t-elle favoriser les fusions de départements, ou de départements/métropoles. Le modèle lyonnais va-t-il inspirer Marseille ou d'autres métropoles ?

- **Francis CHOUAT**, Maire d'Evry et Pdt CA Grand Paris Sud, VP de France Urbaine et de l'ADCF,
- **Hervé CHERUBINI**, Pdt de la CC de Baux Alpilles,
- **Patrick REIX**, IGA, ancien DGS du CD 59,

Animation : **Jean-Paul VOGEL** et **Martin PREAUD**, CNFPT

réaction du témoin de la journée, Serge PUGEAULT

15h : deuxième table ronde

- ***Vers un service public différencié en fonction des territoires ? Expérimenter et innover quelles concertations ?***

Le territoire français doit-il être administré avec des droits différents selon que l'on soit à la ville ou à la campagne, en zone dense des métropoles ou en territoires peu denses, de montagne ou encore insulaire ? Expérimentations et particularismes et questions démocratiques qui y sont liées.

- **Martine POIROT**, DGS de la CC du Bassin de Pompey, Pdte déléguée de l'ADGCF,
- **Séverine ROMME**, Déléguée Innovations et Coopérations, Métropole du Grand Paris,
- **Patrick PINCET**, DGS de la CA Grand Paris Sud,
- **Françoise LARPIN**, Associée, Directrice nationale secteur public, KPMG,

Animation : **Magalie WEISTROFFER** et **Guillaume BAUCHET**, INET / CNFPT.

réaction du témoin de la journée, Serge PUGEAULT

16h15-16h30 : mots de synthèse et clôture des travaux.